

**Conseil économique et social**Distr. générale
2 décembre 2019Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Sixième session**

Victoria Falls (Zimbabwe), 24-27 février 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Table ronde de haut niveau sur les moyens permettant d'accélérer
l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce
au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 au cours de la période 2020-2030****2020-2030 : Une décennie pour assurer l'avènement
d'une Afrique transformée et prospère grâce au
Programme 2030 et à l'Agenda 2063****Note conceptuelle****I. Contexte et mandat du Forum régional africain pour
le développement durable**

1. Les forums régionaux pour le développement durable font partie de l'architecture de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les autres mécanismes de suivi sont l'examen national volontaire et le forum politique de haut niveau pour le développement durable. La création des forums régionaux pour le développement durable découle des résolutions 67/290, 70/1 et 70/299 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces résolutions, entre autres dispositions, soulignent l'importance de la dimension régionale du développement durable, invitent les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies à contribuer aux travaux du forum politique de haut niveau pour le développement durable, notamment dans le cadre de réunions régionales annuelles, et encouragent les États membres à choisir la forme la plus indiquée de forum régional pour contribuer au suivi et à l'examen entrepris par le forum politique de haut niveau pour le développement durable.

2. À la lumière de ce qui précède, le Forum régional africain pour le développement durable a été créé par les résolutions 930 (XLVIII) et 939 (XLIX) de la Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de 2015 et 2016 et la résolution 961 (LI) de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA de 2018. En vertu de

* ECA/RFSD/2020/1.



ces résolutions, il incombe à la CEA de convoquer le Forum tous les ans, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et d'autres partenaires afin de suivre et d'examiner les progrès du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. L'objectif du Forum régional africain pour le développement durable est donc de faire progresser la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et des objectifs fixés dans l'Agenda 2063. À cette fin, le Forum se veut une plateforme multipartite tant pour le suivi et l'examen des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des objectifs des deux programmes que pour le renforcement de l'apprentissage et la promotion de mesures et d'actions efficaces. Il contribue de manière importante au raffermissement de la participation et des synergies multipartites et au redoublement d'efforts concertés pour mettre en œuvre et atteindre les objectifs de développement des deux programmes dans toute leur complémentarité. Cinq éditions du Forum se sont tenues depuis 2015.

II. Sixième session du Forum régional africain pour le développement durable (2020)

4. La sixième session du Forum régional pour l'Afrique sur le développement durable se veut un forum orienté vers l'action qui permettra aux États membres et aux autres parties prenantes d'explorer, de mieux comprendre, de partager et de convenir d'ensembles de solutions concrètes et réalisables qui permettront aux pays d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans les délais fixés.

5. L'orientation, la présentation et les résultats escomptés du Forum tiennent compte d'un certain nombre de considérations, de tendances et de lacunes de mise en œuvre et y répondent, et appellent les États membres et les autres parties prenantes à formuler des recommandations essentielles, notamment tant au Forum régional africain pour le développement durable qu'au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Parmi ces considérations, tendances, appels et recommandations, les principales sont les suivantes :

a) Premièrement, la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable a lieu à seulement une décennie de 2030. Cette année est une étape majeure fixée aux pays du monde pour réaliser les engagements en faveur du peuple, de la planète, de la prospérité, de la paix et de la collaboration qui sont incarnés dans le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Le temps presse donc pour que l'Afrique atteigne les objectifs de développement durable, qui sont alignés avec la plupart des aspirations de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

b) Deuxièmement, dans le Rapport mondial sur le développement durable 2019¹, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déclaré que « malgré les efforts considérables de ces quatre dernières années, nous ne sommes pas sur la bonne voie pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici 2030. Nous devons considérablement accélérer la réalisation des objectifs alors que nous entrons dans une décennie décisive pour les personnes et la planète ». En phase avec la déclaration du Secrétaire général, le Forum régional africain pour le développement durable, lors de sa cinquième session en 2019 (ECA/RFSD/2019/9), a noté avec inquiétude que malgré des

¹ *Global Sustainable Development Report 2019: The Future is Now—Science for Achieving Sustainable Development* (Organisation des Nations Unies, New York, 2019). Voir https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/24797GSDR_report_2019.pdf (consulté le 5 décembre 2019, en anglais).

progrès notables, les pays n'étaient pas sur la bonne voie pour atteindre la plupart des 17 objectifs de développement durable et des objectifs connexes de l'Agenda 2063. Par exemple, de nombreux Africains sont restés enfermés dans la pauvreté. Étant donné l'accroissement démographique élevé de la région, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté. Celui-ci est passé de 390 millions en 2013 à 420 millions en 2015 selon le Rapport sur le développement durable en Afrique 2019 (ECA/RFSD/2019/8). Près de 43 % de la population de la région, soit 500 millions de personnes, n'avaient pas accès à l'électricité. Deux tiers des pays d'Afrique n'avaient pas encore atteint l'objectif de l'achèvement complet de l'enseignement primaire selon le document d'information sur la garantie d'une éducation inclusive et équitable de qualité (ECA/RFSD/2019/2).

Le forum politique de haut niveau pour le développement durable (E/HLPF/2019/8) a fait écho à la conclusion du Forum régional africain pour le développement durable selon laquelle les pays ne sont pas en bonne voie pour atteindre ces objectifs. Par exemple, en ce qui concerne l'objectif de développement durable 4, il a souligné que les niveaux actuels d'investissement dans l'éducation et dans le soutien des enseignants étaient bien en deçà de ce qui était nécessaire pour atteindre cet objectif. La qualité de l'éducation pourrait être améliorée si le public soutenait davantage l'éducation. Au sujet de l'objectif de développement durable 8, les inégalités se creusent, et il faut redoubler d'efforts pour intégrer les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables dans le marché du travail pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Quant à l'objectif de développement durable 10, les inégalités sont très fortes et s'aggravent dans certaines parties du monde, et l'inaction risque de compromettre les progrès dans d'autres volets du Programme 2030. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable a souligné que les pays devraient faire davantage pour assurer l'inclusion sociale. De plus, les causes profondes des inégalités doivent être traitées, et il faut redoubler d'efforts en mettant en place des stratégies nouvelles et dynamiques dans tous les secteurs pour venir en aide aux plus défavorisés. En Afrique une des sources d'accroissement des inégalités est l'insuffisance de la création d'emplois, de trop nombreux emplois créés n'étant pas d'une qualité suffisante pour sortir les personnes de la pauvreté. Dans ce contexte, la création d'emplois reste une priorité urgente dans tous les groupes d'âge, en gardant à l'esprit que la création de richesses durable en tant que solution permanente à la pauvreté et à la réduction des inégalités est nécessaire. Des emplois décents sont une condition indispensable à l'accroissement de la productivité et à la transformation structurelle, qui déclencheront ensuite la croissance économique et sous-tendront une augmentation durable des ressources budgétaires (mobilisation des ressources domestiques) nécessaires pour investir dans tous les autres objectifs de développement durable. Les liens entre les objectifs de développement durable 1, 8, 10 et 17 nécessitent donc clairement l'attention particulière des États membres.

Le forum politique de haut niveau pour le développement durable 2019 note également que les progrès de l'objectif de développement durable 13 sur les changements climatiques sont loin d'être suffisants pour atteindre cette cible d'ici 2030 et que si la communauté internationale ne change pas de cap d'ici 2020, les conséquences pourraient être désastreuses. À cet égard, le Rapport sur les objectifs de développement durable 2019² souligne que le domaine d'action prioritaire concerne les changements climatiques. Il met également en lumière que si les émissions de gaz à effet de serre, qui ont atteint un niveau record, ne sont pas réduites immédiatement, le réchauffement de la planète devrait atteindre 1,5 degré dans les prochaines décennies. Comme on peut déjà le constater, « les effets combinés seront catastrophiques et irréversibles : acidification croissante des océans, érosion des côtes, conditions

² Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.19.I.6.

météorologiques extrêmes, catastrophes naturelles plus fréquentes et plus graves, dégradation continue des terres, extinction d'espèces vitales et effondrement des écosystèmes. Ces conséquences, qui rendront inhabitables de nombreuses parties du monde, affecteront surtout les pauvres. Elles menaceront la production alimentaire, ce qui entraînera des pénuries alimentaires et des famines généralisées, et peuvent éventuellement déplacer jusqu'à 140 millions de personnes d'ici à 2050 ». Le rapport avertit que le compte à rebours pour mener des actions décisives est lancé. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable 2019 a donc mis en lumière la nécessité d'accélérer la concrétisation des engagements existants et d'accroître substantiellement l'ambition pour limiter le réchauffement mondial à 1,5 degré grâce à l'unité d'action.

Le forum politique de haut niveau pour le développement durable 2019 a également abordé la question connexe des conflits armés et de la montée des violences intercommunautaires sur tout le continent, qui a exacerbé les vulnérabilités et miné les efforts visant à « faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 », ainsi qu'à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable. Cela a demandé que les États membres se concentrent davantage sur l'objectif de développement durable 16.

Au vu de ces tendances, un des principaux messages clés du forum politique de haut niveau pour le développement durable 2019 est que la communauté internationale n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable. C'est pourquoi une réponse plus profonde, plus ambitieuse, porteuse de transformation et intégrée est nécessaire d'urgence. Il est donc temps de sonner l'alarme et d'accélérer l'action si la communauté internationale veut réaliser le Programme 2030.

Compte tenu des observations et des considérations ci-dessus, la décennie 2020-2030 présente une possibilité et une lueur d'espoir d'accélérer considérablement le rythme et de mettre à l'échelle la mise en œuvre pour concrétiser les objectifs régionaux et mondiaux. La sixième session du Forum régional africain pour le développement durable contribuera donc à réaliser l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernements lors du Sommet sur les objectifs de développement durable en 2019 de faire de cette décennie une décennie d'action et de réalisations (A/RES/74/4).

c) Troisièmement, le Forum régional africain pour le développement durable 2019 a recommandé que, dans leurs efforts pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, les pays devaient tenir compte de l'objectif fixé dans les deux programmes, à savoir apporter un changement audacieux et transformationnel pour bâtir des sociétés plus justes, plus inclusives, plus saines, plus prospères, plus pacifiques et plus résilientes qui utilisent les ressources naturelles de manière durable et offrent à tous des possibilités. Il s'agissait d'un appel à l'action porteuse de transformation pour obtenir des résultats répondant à la quête d'une prospérité partagée et de l'amélioration de l'intégrité, de la productivité et de la diversité des actifs de l'écosystème.

d) Quatrièmement, dans leur évaluation du forum politique de haut niveau pour le développement durable après quatre ans, les répondants ont recommandé de porter une plus grande attention aux liens entre les objectifs de développement durable, aux solutions et aux recommandations concrètes. De plus, 84 % des participants à l'enquête ont convenu qu'accorder plus de temps aux examens nationaux volontaires rendrait ces examens plus pertinents pour les enseignements tirés. La sixième session du Forum régional africain pour le développement durable offrira donc l'occasion aux pays et aux parties prenantes d'explorer comment assurer la synergie, d'aborder les compromis et de renforcer les approches et les partenariats de connexion dans la mise en œuvre et l'examen des 17 objectifs de développement durable et des objectifs connexes de l'Agenda 2063. Ainsi, c'est le moment opportun pour l'Afrique

d'examiner et de proposer des moyens concrets d'exploiter les points d'entrée centraux afin de tirer parti des liens et d'accélérer les progrès dans l'ensemble des 17 objectifs de développement durable, comme indiqué dans le Rapport mondial sur le développement durable 2019. Le Forum régional donnera également plus d'espace pour l'apprentissage intrarégional par les pairs concernant les examens nationaux volontaires.

e) Cinquièmement, le forum politique de haut niveau pour le développement durable 2019 a également souligné que les liens entre les examens et le suivi du Programme 2030 aux niveaux national, régional et mondial doivent être renforcés. Les forums régionaux pour le développement durable jouent un rôle clé dans ces efforts en encourageant l'apprentissage par les pairs, la mutualisation de politiques, le renforcement de la collaboration et la participation inclusive. Le format de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable vise à renforcer cette fonction du Forum régional.

6. Dans ce contexte, l'objectif, le thème, les sous-thèmes et le format de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable sont présentés dans les sections suivantes.

III. Objectif du Forum régional africain pour le développement durable

7. L'objectif général de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable est d'assurer un suivi et un examen régionaux des progrès accomplis, de faciliter l'apprentissage par les pairs et de promouvoir des solutions et des actions transformatrices afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063.

8. Les objectifs spécifiques du Forum sont les suivants :

a) Effectuer un suivi et un examen régionaux de la réalisation des objectifs ;

b) Proposer une plateforme pour l'apprentissage par les pairs et la mutualisation des expériences, des approches, des bonnes pratiques et des enseignements tirés afin d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

c) Déceler et évaluer les lacunes, les domaines à la traîne, les défis et les possibilités associées à la mise en œuvre des objectifs ;

d) Arrêter et articuler des actions, des engagements, des leviers, des partenariats et d'autres mesures porteuses de transformation que les pays doivent adopter pour accélérer la réalisation des objectifs des deux programmes au cours de la décennie 2020-2030 ;

e) Examiner et approuver les priorités et les recommandations de l'Afrique sous forme de messages clés visant à accélérer la mise en œuvre à différents niveaux qui serviront de contribution collective de la région au forum politique de haut niveau pour le développement durable 2020 (7-17 juillet 2020, New York) et documenteront la réalisation des politiques et des programmes à divers niveaux.

IV. Thème du Forum régional africain pour le développement durable

9. La sixième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra sous le thème « 2020-2030 : Une décennie pour assurer l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 ».

10. Le thème susmentionné du Forum régional est conforme à celui du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020, qui est : « Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats en faveur du développement durable ». Les deux thèmes reconnaissent la nécessité pour les pays et les partenaires de prendre des mesures urgentes et transformatrices pour tenir, au cours de la prochaine décennie, la promesse d'un monde transformé qui soit sur une voie inclusive, résiliente et durable.

11. Le thème du Forum régional souligne la nécessité d'une mise en œuvre intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, étant donné qu'ils sont synergiques et se renforcent mutuellement et qu'ils fournissent ensemble le cadre de la transformation et du développement durable en Afrique.

V. Sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable

12. Le Forum entreprendra un examen des 17 objectifs de développement durable et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063. Afin de promouvoir une approche intégrée et interdépendante de l'examen et des délibérations du Forum régional, les 17 objectifs seront regroupés autour des cinq P – peuple, prospérité, planète, paix et partenariats. Un sous-thème sera formulé pour chacun des P (sous-domaines thématiques) et le groupe d'objectifs de développement durable comme suit.

<i>Sous-domaine thématique</i>	<i>Groupe d'objectifs de développement durable³</i>
Peuple	Objectifs 1 (élimination de la pauvreté), 2 (faim zéro), 3 (bonne santé et bien-être), 4 (enseignement de qualité) et 5 (égalité des sexes)
Prospérité	Objectifs 7 (énergie abordable et propre), 8 (travail décent et croissance économique), 9 (industrie, innovation et infrastructures), 10 (réduction des inégalités) et 11 (villes et communautés durables)
Planète	Objectifs 6 (eau potable et assainissement), 12 (consommation et production responsables), 13 (action pour le climat), 14 (vie sous l'eau) et 15 (vie sur terre)
Paix	Objectif 16 (paix, justice et institutions fortes)
Partenariats	Objectif 17 (partenariats pour le développement durable)

13. Un rapport analytique concis éclairera les débats sur chacun des sous-thèmes. Il examinera aussi les objectifs correspondants du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Parmi les questions cruciales à aborder dans chaque sous-thème figurent :

- a) Liens entre les objectifs du groupe : les liens entre le groupe donné d'objectifs de développement durable et d'autres objectifs de développement durable, et leurs incidences sur la réalisation des objectifs de développement durable en général ;
- b) Principales tendances et progrès accomplis dans la réalisation de certains objectifs du groupe donné d'objectifs de développement durable ;
- c) Lacunes, obstacles et problèmes qui se dessinent ;
- d) Accélérer le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre : opportunités et leviers de transformation, partenariats, engagements, actions et autres mesures pour accélérer considérablement la mise en œuvre.

14. Les rapports devront également prendre en compte le principe de « ne laisser personne de côté » et l'importance de la mise en œuvre intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063

³ Chaque rapport couvrira les objectifs correspondants de l'Agenda 2063.

parallèlement à d'autres programmes et cadres d'objectifs, notamment l'Accord de Paris, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le Nouveau Programme pour les villes, l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Ces rapports sont un bon point de départ pour proposer des façons dont les pays africains peuvent exploiter les six points d'entrée pour exploiter les liens centraux et accélérer la réalisation des 17 objectifs de développement durable. Ces points d'entrée transformateurs qui sont présentés dans le Rapport mondial sur le développement durable 2019 sont :

- a) Capacités et bien-être humains ;
- b) Économies durables et justes ;
- c) Systèmes alimentaires et nutrition ;
- d) Décarbonisation de l'énergie et accès universel ;
- e) Développement urbain et périurbain ;
- f) Patrimoine environnemental mondial.

VI. Déroulement de la sixième session du Forum

15. Le Forum régional comprendra les réunions pré-Forum et les séances principales ci-après :

A. Réunions et manifestations pré-Forum

16. Le Forum régional africain pour le développement durable sera précédé de réunions visant à consolider et à synthétiser les divers points de vue des parties prenantes et à échanger des idées, des outils, des expériences, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. En outre, des réunions similaires seront organisées en marge du Forum régional. Les résultats de ces réunions seront pris en compte dans les débats du Forum régional. Il est prévu que les réunions et manifestations en amont du Forum seront les suivants :

- a) Un atelier régional pour renforcer les capacités des grands groupes et des autres parties prenantes – y compris la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé – afin qu'ils s'engagent dans le suivi et l'examen et la mise en œuvre des deux programmes.
- b) Un atelier régional pour renforcer les examens nationaux volontaires intégrés du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.
- c) Science, technologie et innovation en Afrique
- d) Des ateliers d'experts et autres réunions thématiques consacrés au thème et aux sous-thèmes du Forum régional.

B. Séances principales du Forum régional

17. Le Forum régional comprendra les séances principales suivantes :

- a) Ouverture du Forum régional : Un représentant du Royaume du Maroc, pays assurant la Présidence du Forum régional africain pour le développement durable de 2019, prononcera de brèves allocutions et présidera l'ouverture du Forum. La Secrétaire exécutive de la CEA prononcera la déclaration de bienvenue au nom des institutions et organismes des Nations Unies, suivie des déclarations des invités spéciaux et des représentants de haut niveau de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de

développement. Un représentant officiel du pays hôte ouvrira officiellement le Forum régional africain pour le développement durable de 2020.

b) Réunion-débat de haut niveau sur le thème du Forum régional : Ce dialogue comprendra des discussions interactives par un panel de haut niveau composé de ministres et d'autres hauts dignitaires et d'invités spéciaux. On comptera parmi les intervenants les ministres des pays ayant participé à l'examen national volontaire de 2020 et des éditions précédentes du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Tout en préparant le terrain pour les délibérations ultérieures du Forum régional, ce segment de la réunion fournira une orientation stratégique, y compris des possibilités et des leviers de transformation, des partenariats, des engagements, des actions et d'autres mesures pour accélérer la mise en œuvre.

c) Vue d'ensemble du rapport intérimaire sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 : ce segment du Forum comprendra une présentation du résumé de l'édition 2020 du Rapport sur le développement durable en Afrique, préparé par la CEA et ses partenaires. L'exposé comprendra un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des deux programmes et les principaux messages du rapport. Ce sera l'occasion d'entendre les points de vue des communautés économiques régionales sur la mise en œuvre des deux programmes.

d) Table ronde sur l'examen national volontaire : Cette table ronde sera élargie et plus de temps lui sera alloué que lors des sessions précédentes du Forum régional ; elle offrira l'occasion d'un apprentissage par les pairs et d'un partage d'expériences.

i) Réalisation et présentation d'examens nationaux volontaires, y compris les enseignements et les bonnes pratiques en matière d'intégration des objectifs du développement durable et de l'Agenda 2063 dans les processus d'examen national volontaire ;

ii) Suivi des examens nationaux volontaires : bonnes pratiques, impact constaté sur le renforcement des cadres de mise en œuvre et rôle des partenaires de développement ;

iii) Progrès accomplis dans la mise en œuvre et les réalisations du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, et ce qui fonctionne ;

iv) Points de vue des diverses parties prenantes – y compris la société civile, le secteur privé, les milieux universitaires et les partenaires de développement – sur le renforcement de l'examen national volontaire et l'accélération de la mise en œuvre.

e) Tables rondes plénières et tables rondes parallèles pour un examen approfondi et un dialogue sur les sous-thèmes du Forum régional : Au cours de chacune de ces tables rondes, les points saillants du rapport de référence portant sur le sous-thème en question seront présentés afin de stimuler un dialogue interactif sur les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre, ainsi que sur les actions, engagements, leviers, partenariats et autres mesures transformatrices que les pays doivent prendre pour accélérer la mise en œuvre. Les participants aux différentes tables rondes conviendront également de messages clés sur leurs sous-thèmes respectifs, pour présentation à la plénière.

f) Compte rendu des groupes de travail à la plénière : Les tables rondes parallèles des groupes de travail rendront compte de leurs travaux à la plénière. Les présentations mettront en évidence les principaux messages, en mettant l'accent sur les mesures de transformation, les engagements, les leviers et les partenariats pour accélérer la mise en œuvre.

g) De l'examen au renforcement de l'appui fourni par le Mécanisme de coordination régionale/la plate-forme de collaboration régionale : ce

segment du Forum comprendra des discussions et l'adoption de plans concrets par le système des Nations Unies pour faire avancer les conclusions du Forum régional et aider les États membres, les communautés économiques régionales et l'Union africaine à réaliser les objectifs de développement durable, les aspirations de l'Agenda 2063 et les autres priorités de l'Union africaine.

h) Examen et adoption des messages clefs du Forum : Au cours de cette partie du Forum, les États membres et les autres parties prenantes examineront, proposeront des amendements et adopteront les messages clefs destinés à accélérer la mise en œuvre et qui seront soumis au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 en tant que contributions régionales de l'Afrique.

VII. Produits escomptés

18. La réunion produira les résultats suivants, qui feront l'objet d'une large diffusion :

a) Rapports d'orientation sur les sous-thèmes du Forum régional africain sur le développement durable ;

b) Un document final de la sixième session du Forum – contenant les priorités convenues, les possibilités d'action et les recommandations de l'Afrique – sous la forme de messages clés destinés à accélérer la mise en œuvre des deux programmes et à servir de contribution collective de la région au forum politique de haut niveau sur le développement durable pour 2020 ;

c) Un rapport sur les délibérations du Forum, portant notamment sur les points saillants, les priorités et les recommandations se rapportant au thème de la session de 2020 du Forum régional africain pour le développement durable.

VIII. Résultats escomptés

19. Le Forum régional africain pour le développement durable 2020 devrait permettre de :

a) Renforcer la capacité des pays participant à l'examen national volontaire de 2020 d'entreprendre leurs examens et de présenter les rapports d'examen lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 ;

b) Renforcer les connaissances et les compétences des États membres, de la société civile, du secteur privé, des milieux universitaires et les partenaires de développement, tout en les dotant des moyens nécessaires pour agir et élargir la portée des résultats du Forum ;

c) Accroître l'engagement, l'élan et l'élargissement des partenariats pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 ;

d) Définir clairement consensuellement les priorités, les orientations et les recommandations de l'Afrique sous forme de messages clés, en vue d'accélérer la mise en œuvre à différents niveaux, et en tant que contribution collective de la région au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 (prévu du 7 au 17 juillet 2020 à New York).

IX. Documentation

20. Les documents pour le Forum régional africain pour le développement durable 2020 comprennent :

Documentation d'avant-session :

- a) Note conceptuelle du Forum ;
- b) Rapport régional de l'Afrique sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 ;
- c) Rapport sur l'appui de la CEA et de l'Union africaine à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen des deux programmes ;
- d) Rapports analytiques concis couvrant les sous-thèmes de la réunion ;
- e) Rapports et documents finals des réunions et manifestations précédentes.

Documentation d'après-session :

- a) Messages clefs adoptés du Forum régional africain pour le développement durable de 2020 à l'intention du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 ;
- b) Rapport final sur les délibérations de la réunion, notamment sur les questions, priorités et recommandations importantes relatives au thème du Forum régional africain pour le développement durable 2020 ;
- c) Rapport du Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;
- d) Rapport de l'Atelier régional sur les examens nationaux volontaires ;
- e) Rapport de l'Atelier régional à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes.

X. Participants

21. Participeront à la réunion :

- a) Tous les 54 États membres de la CEA (décideurs et experts de haut niveau des ministères et organismes chargés de la planification économique, des finances, de l'environnement et des ressources naturelles et minérales, des affaires sociales, de l'énergie, de l'agriculture, de la justice, des statistiques et de la science et technologie) ;
- b) Les représentants des grands groupes et des autres parties prenantes, y compris la société civile, les entreprises et les associations professionnelles, les universités et les instituts de recherche ;
- c) La Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
- d) La Banque africaine de développement ;
- e) Communautés économiques régionales ;
- f) Les représentants des organismes et institutions du système des Nations Unies et d'autres agences et organisations internationales ;
- g) Partenaires de développement.

XI. Langues de travail

22. La réunion se déroulera en anglais et en français, avec des services d'interprétation simultanée dans les deux langues.

XII. Dates et lieu

23. La sixième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra à Victoria Falls (Zimbabwe) du 24 au 27 février 2020.

XIII. Contacts

Les demandes de renseignements sur l'organisation de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable doivent être adressées à :

M. Oliver Chinganya

Directeur par intérim de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Courriel : chinganya@un.org

M. Charles Akol

Spécialiste des questions d'environnement,

Section de l'économie verte, de l'innovation et de la technologie

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Courriel : chinganya@un.org
